



Ottawa, Canada

Volume 7, N° 18
(Hebdomadaire)

le 2 mai 1979

Stimuler la croissance industrielle et la technologie canadienne 1

Nouveaux gouverneurs du CRDI 2

Séminaires sur les problèmes d'apprentissage 2

Le Canada reconnaît le nouveau gouvernement de l'Ouganda 3

Visite d'un vice-ministre chinois 3

Une première nord-américaine 3

Contribution de l'ACDI à l'Année internationale de l'enfant 3

Critères permettant de fixer le moment de la mort 3

Le temps des sucres 4

Histoire des principaux partis politiques du Canada 5

Mise en place de Forintek 6

Vaccins pour poissons 6

Prêts pour habitations 6

Aider et orienter les ex-détenus 6

La chronique des arts 7

Nouvelles brèves 8

Stimuler la croissance industrielle et la technologie canadienne

M. Robert Andras, président du Conseil des ministres au développement économique, et le ministre des Approvisionnements et Services, M. Pierre De Bané, ont exposé, le 17 avril, les grandes lignes d'une nouvelle initiative du gouvernement fédéral, lequel veut utiliser son pouvoir d'achat pour stimuler la croissance industrielle et les progrès technologiques du Canada.

Un fonds de développement des produits, doté de \$115 millions pour les trois premières années, aidera les sociétés à fabriquer des produits que l'on ne fait pas au Canada actuellement. Les subventions profiteront particulièrement aux industries de haute technicité.

Des contrats s'élevant à plus de \$20 millions seront accordés dans les régions à faible croissance où le chômage est élevé.

Les fonds ainsi alloués restent dans le

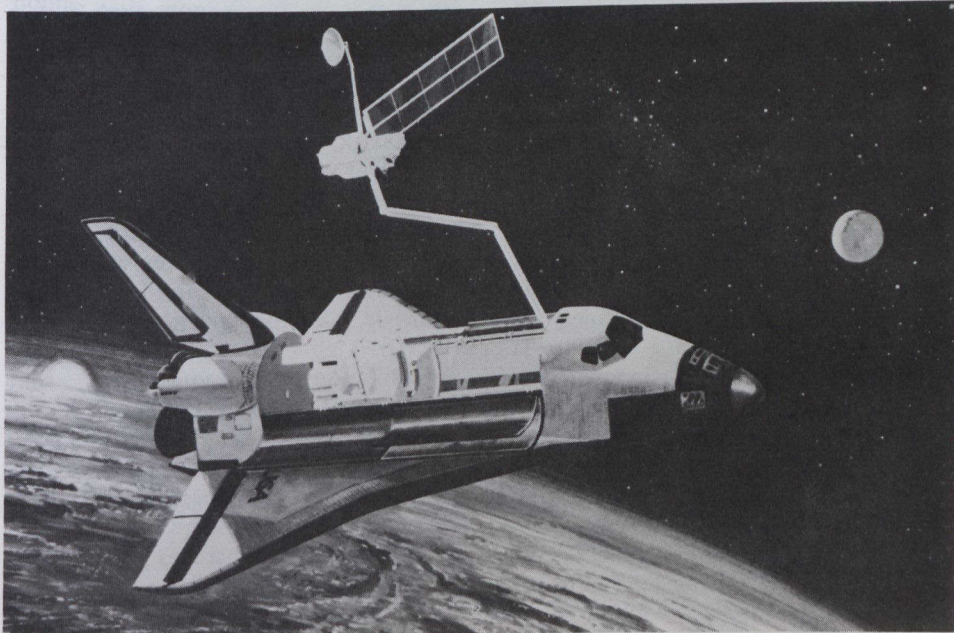
cadre des mesures fiscales annoncées en août dernier par le premier ministre.

"L'objectif de cette politique, a déclaré M. Andras, est de donner aux industriels canadiens plus d'occasions de profiter des achats du gouvernement, ce qui est possible car un changement même minime du pourcentage de l'ensemble des achats du gouvernement se traduit par des millions de dollars de travaux pour le commerce et l'industrie du Canada."

La première année, \$25 millions pris sur le budget du développement économique seront affectés au fonds de développement des produits. Au cours des deux années suivantes, \$90 millions lui seront alloués à même le budget global des dépenses.

Stimulant pour l'électronique

D'autre part, M. Robert Andras a pré-



La technologie canadienne a produit le système télémanipulateur, bras fixé à la navette spatiale américaine (voir ci-dessus) qui permettra aux astronautes de lancer dans l'espace les satellites contenus dans la soute de la navette et de récupérer des satellites déjà en orbite afin d'y effectuer des réparations ou de les ramener sur terre. En collaboration avec le Conseil national de recherches, la société Spar Aerospace Products Ltd. de Toronto est à l'origine de la conception et de la construction du télémanipulateur. (Voir Hebdo Canada, vol. 6, n. 1, janvier 1978.)

C'était ce jour...

La Compagnie de la baie d'Hudson, récemment acquise par le groupe Thomson (qui dirige une chaîne de journaux au Canada et aux États-Unis), a reçu sa charte le 2 mai 1670, du roi Charles II. La Compagnie possède des intérêts dans le secteur pétrolier, plusieurs grands magasins, des comptoirs de vente dans le Grand Nord et plusieurs centres commerciaux.

senté une politique nationale d'expansion de l'industrie de l'électronique, dans le cadre de laquelle on utilisera \$50 millions pour aider les entreprises à réaliser des projets d'envergure et pour stimuler le développement de la microélectronique au Canada. Une somme additionnelle de \$20 millions sera consacrée au soutien de l'industrie des communications par satellite. Dans le cadre de cette politique, le gouvernement utilisera son pouvoir d'achat pour améliorer le rendement de l'industrie de l'électronique au Canada. Les fonds ainsi alloués entrent dans le cadre des mesures fiscales annoncées par le premier ministre en août dernier.

"Le monde vit actuellement une 'révolution de l'information' dont les répercussions sur les Canadiens et sur l'industrie de l'électronique au Canada sont énormes, a déclaré M. Andras. Les progrès de la technologie de l'électronique sont très profitables parce qu'ils accroissent la productivité de l'ensemble de l'industrie et parce qu'ils mettent un grand nombre de nouveaux produits à la portée des entreprises et des consommateurs canadiens. Les mesures que nous avons exposées aujourd'hui aideront ce secteur canadien, d'une importance vitale, à poursuivre son développement malgré la concurrence internationale de plus en plus dure que connaît ce domaine où la technologie change rapidement et où les entreprises sont souvent directement subventionnées par l'État."

Au cours des trois prochaines années, les entreprises de l'électronique recevront une aide de \$50 millions qui seront consacrés, d'une part, à l'élargissement du programme d'expansion des entreprises (EDP) du ministère de l'Industrie et du Commerce, afin d'aider les entreprises de l'électronique à réaliser des projets de grande envergure destinés à accroître la production ainsi que la recherche et le développement. En fait, il s'agira plus précisément de projets qui ne pourraient pas, autrement, être entrepris au Canada.

D'autre part, on encouragera l'utilisation et la production de produits microélectroniques (circuits intégrés) au Canada. Ces circuits intégrés sont de minuscules parcelles de silicone dont les fonctions étaient autrefois accomplies par des installations électriques occupant parfois une pièce entière. La microélectronique est la clé technologique qui permettra de soutenir la concurrence des industries électroniques dans le monde. La production des entreprises de l'électronique de-

vient aussi essentielle aux progrès de la productivité de l'ensemble de l'industrie.

Promouvoir la télécommunication par satellite

Le deuxième volet de cette politique consiste à promouvoir les compétences canadiennes dans le secteur de pointe, en pleine expansion, de la télécommunication par satellite. Par le passé, le Canada devait acheter les satellites dont il avait besoin d'entreprises étrangères; celles-ci ne confiaient qu'une partie du travail, en sous-trait, à des sociétés canadiennes. Telesat Canada, organisme national de télécommunication par satellite, se prépare à acquérir deux nouveaux satellites. Le premier, baptisé *Anik-D*, sera mis en orbite au début de 1982 pour remplacer *Anik-A-3*, satellite qui arrivera alors au terme de sa vie utile.

M. Andras a annoncé que le cabinet fédéral avait décidé d'offrir à Telesat Canada près de \$20 millions, pris à même le budget du Conseil du développement économique, pour soutenir l'offre de construction des deux satellites par Spar Aerospace Limited de Toronto. Ce montant couvrira les frais que Spar engagera pour accroître sa capacité de production. Sous réserve des détails à régler par Telesat et Spar dans le contrat de \$60 à \$80 millions qu'ils doivent conclure, cette mesure créera environ 300 emplois chez Spar.

Nouveaux gouverneurs du CRDI

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé le 5 avril trois nouvelles nominations au Conseil des gouverneurs du Centre de recherches pour le développement international (CRDI).

Les nouveaux gouverneurs sont Mme Gelia T. Castillo, Los Baños (Philippines), M. Carl-Göran Hedén, Stockholm (Suède) et M. Manuel Ulloa, Lima (Pérou). Le mandat de M. Pierre Bauchet, Paris (France), a été renouvelé.

Le Centre de recherches pour le développement international est une société publique créée en 1970 par une loi du Parlement canadien pour aider à développer les capacités de recherche scientifique des pays en voie de développement. Le Centre appuie particulièrement les projets de recherche visant à l'adaptation de la science et de la technologie aux besoins des pays en développement.

Séminaires sur les problèmes d'apprentissage

Une série de 36 séminaires sur les problèmes des enfants ayant des troubles d'apprentissage auront lieu au Québec et en Ontario, au cours de 1980. Ces séminaires s'adressent aux éducateurs et enseignants, dans le cadre des activités marquant le centième anniversaire de la fondation de la compagnie de téléphone, Bell Canada.

La Compagnie, qui a reçu sa charte en 1880, commandite ces séminaires organisés par l'Association canadienne pour les enfants ayant des troubles d'apprentissage (ACETA).

M. John E. Skinner, vice-président (Administration) pour la région de l'Ontario de Bell Canada, a annoncé la mise sur pied de ce programme au cours d'un congrès sur les troubles d'apprentissage organisé, en février à Toronto, par l'ACETA et l'Ontario Institute for Studies in Education.

Ces conférences sont organisées en vue de guider les enseignants appelés à diagnostiquer les troubles d'apprentissage et de les informer sur les moyens d'aider dans leur vie scolaire les enfants qui en sont atteints (soit 10 p.c. des écoliers, estime-t-on).

Douze spécialistes éminents dans le domaine des troubles d'apprentissage animeront les séminaires. Ils participeront en outre à des rencontres en soirée avec les parents et avec le grand public.

En plus des séminaires eux-mêmes, le programme vise à apporter des résultats de longue durée. On pourra se procurer après 1980 les bandes vidéo des exposés des 12 spécialistes et un livre publié par l'ACETA.

L'organisation du programme est assurée par M. Polak, directeur de projet et consultant à l'ACETA.

Le 1er février a marqué la première liaison, par entrée directe, des données entre un centre satellite, le centre fiscal de Winnipeg, et le calculateur central d'Ottawa. La liaison couvre une distance d'environ 2 240 km. Le centre fiscal de Winnipeg compte 105 terminaux à entrée directe des données dans sa section de Conversion des données et 40 autres terminaux pour effectuer les corrections d'erreurs en ligne dans la section de l'Inspection des erreurs.

Le Canada reconnaît le nouveau gouvernement de l'Ouganda

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé le 16 avril que le gouvernement canadien reconnaissait le gouvernement du président Yusufu Lule d'Ouganda. Le gouvernement canadien compte avoir des relations amicales avec le nouveau gouvernement ougandais.

Visite d'un vice-ministre chinois

Le vice-ministre des Postes et des Télécommunications de la République populaire de Chine, M. Li Yukui, a effectué une visite de onze jours au Canada le mois dernier. Il était accompagné d'une délégation importante de fonctionnaires chinois.

Sa visite faisait suite à une invitation transmise en janvier dernier par le ministre canadien des Communications, Mme Jeanne Sauvé, au ministre chinois des Postes et des Télécommunications.

Durant son séjour au Canada, M. Li Yukui a eu des entretiens avec Mme Sauvé et avec des fonctionnaires de plusieurs ministères.

De plus, M. Li a rencontré des représentants de Téléglobe Canada, de Télésat Canada, de Northern Telecom, des Recherches Bell-Northern Ltée, de Bell Canada, de SPAR Aerospace Ltée, de différentes industries de fabrication de matériel postal, de l'Association des manufacturiers d'équipement électrique et électronique du Canada et de l'Association canadienne de technologie avancée.

Une première nord-américaine

Le député des Îles-de-la-Madeleine à l'Assemblée nationale du Québec a inscrit une première dans les annales du Canada, et probablement dans celles de toute l'Amérique du Nord en donnant naissance à un enfant alors qu'elle siège dans un Parlement. Mme Denise Leblanc-Bantey a donné naissance à une fille le 15 avril à l'hôpital St-François d'Assise de Québec. C'est la deuxième fois seulement dans le Commonwealth; la première femme ayant été Bernadette Devin, député de l'Irlande du Nord à Westminster. Mme Leblanc-Bantey (Parti québécois) siège à l'Assemblée depuis novembre 1976.

Contribution de l'ACDI à l'Année internationale de l'enfant



M. Dupuy (à gauche) serre la main de M. David Hahn, président de l'UNICEF. Au centre on reconnaît M. Jim Kane, président de la Croix-Rouge.

La Société canadienne de la Croix-Rouge et UNICEF Canada ont reçu de l'Agence canadienne de développement internatio-

nal (ACDI) la somme de \$832 790 destinée à la mise en oeuvre d'un programme éducatif dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant.

Le président de l'ACDI, M. Michel Dupuy, a signé le chèque qui couvrira la moitié du coût du programme destiné à aider les étudiants canadiens à apprendre comment les enfants du tiers monde font face aux problèmes liés à l'alimentation, au logement, à la santé, à l'eau et à l'enseignement.

Le programme comprendra, entre autres, la publication d'une trousse pédagogique destinée aux enseignants de toutes les provinces ainsi que la réalisation d'un document télévisé dans les deux langues officielles.

La contribution de l'ACDI émane de la Direction des organisations non gouvernementales, qui subventionne les organisations bénévoles canadiennes oeuvrant dans le domaine du développement international.

Critères permettant de fixer le moment de la mort

Est-il utile que le législateur canadien donne dans un texte de loi les critères généraux reconnus par la médecine et permettant de fixer le moment de la mort d'un être humain? La Commission de réforme du droit du Canada, dans un document de travail, rendu public en avril, intitulé *Les Critères de détermination de la mort* répond par l'affirmative à cette question et suggère au législateur l'adoption du texte suivant: "Une personne décède au moment où elle subit une cessation irréversible de l'ensemble de ses fonctions cérébrales;

"La cessation des fonctions cérébrales peut être constatée à partir de l'absence prolongée de fonctions cardiaque et respiratoire spontanées;

"Lorsque l'utilisation de mécanismes de soutien rend impossible la constatation de l'absence des fonctions cardiaque et respiratoire, la cessation des fonctions cérébrales peut être constatée par tout autre moyen reconnu par les normes de la pratique médicale courante".

Ce texte a fait l'objet d'une étude minutieuse et de consultations très étendues auprès de spécialistes du corps médical. Des médecins, des infirmières vivant presque quotidiennement le problème de

la détermination de la mort ont participé à ces consultations.

Pourquoi tenter de cerner la détermination du moment de la mort? "Le problème pourrait apparaître bien théorique à certains", a déclaré Me Jean-Louis Baudouin, vice-président de la Commission. "Il ne l'est pas, tant pour les médecins et le personnel hospitalier, que pour le juriste, ou la famille de celui à propos duquel la question se pose. Les progrès de la technologie médicale moderne permettent maintenant d'entretenir artificiellement la fonction respiratoire de certaines personnes qui ont perdu la capacité de respirer spontanément à la suite d'un accident, d'une maladie ou d'un traumatisme quelconque. L'arrêt du coeur et de la respiration ne peut donc plus être pris en soi comme un signe certain du décès d'un individu.

"D'autre part, ces fonctions peuvent être entretenues chez des personnes dont les fonctions cérébrales ont été irrémédiablement et irréversiblement détruites et qui ne pourront donc jamais reprendre conscience. La présence de signes d'une respiration entretenue artificiellement ne peut donc pas être pris comme le signe sûr de la présence de vie humaine."

Le temps des sucres

Avec le retour du printemps reviennent les "parties de sucre" dans les érablières. Pour marquer ce temps de l'année, la section de l'interprétation de la Commission de la capitale nationale a organisé, du 7 mars au 13 avril, une exposition intitulée: *Le Temps des sucres*. Il s'agit de tableaux originaux aux couleurs vives, oeuvres d'Huguette Savard.

Même si l'exposition est surtout destinée aux enfants, elle reste également d'un grand intérêt pour les adultes.

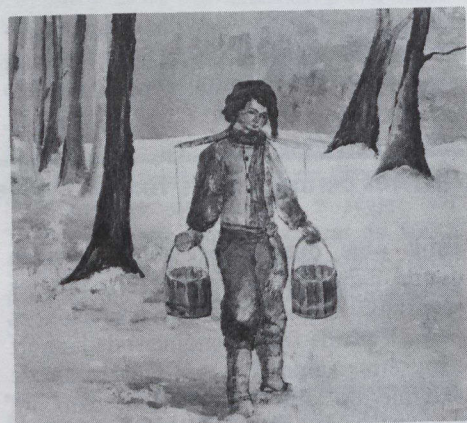
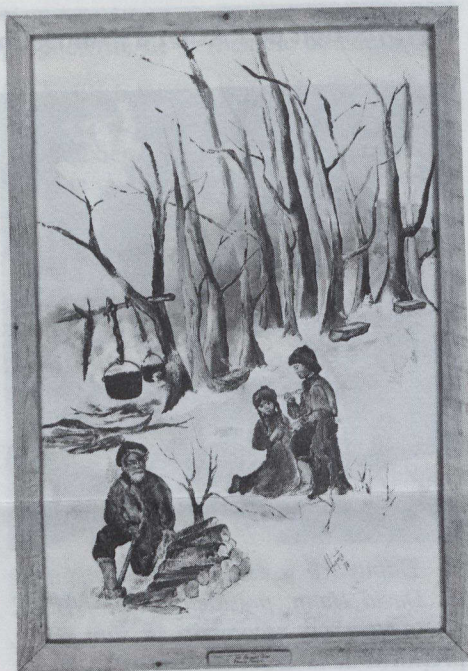
Jadis, les Indiens entaillaient l'érable à sucre d'un coup de tomahawk et recueillaient la sève sucrée dans des récipients en écorce de bouleau. Les colons, plus tard, perfectionnèrent la méthode en utilisant des chalumeaux et des seaux de bois. De nos jours, partout dans l'est du Canada, enfants et adultes retournent dans les érablières et participent au rite traditionnel du printemps: la partie de sucre.

Les photos illustrant l'article qui suit représentent quelques-uns des tableaux présentés à l'exposition.

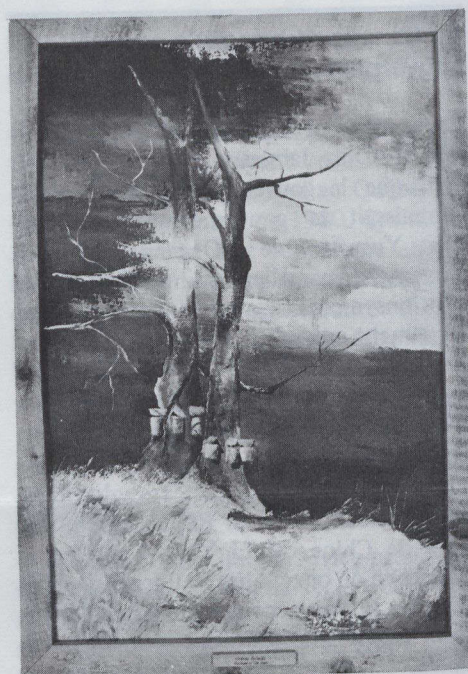
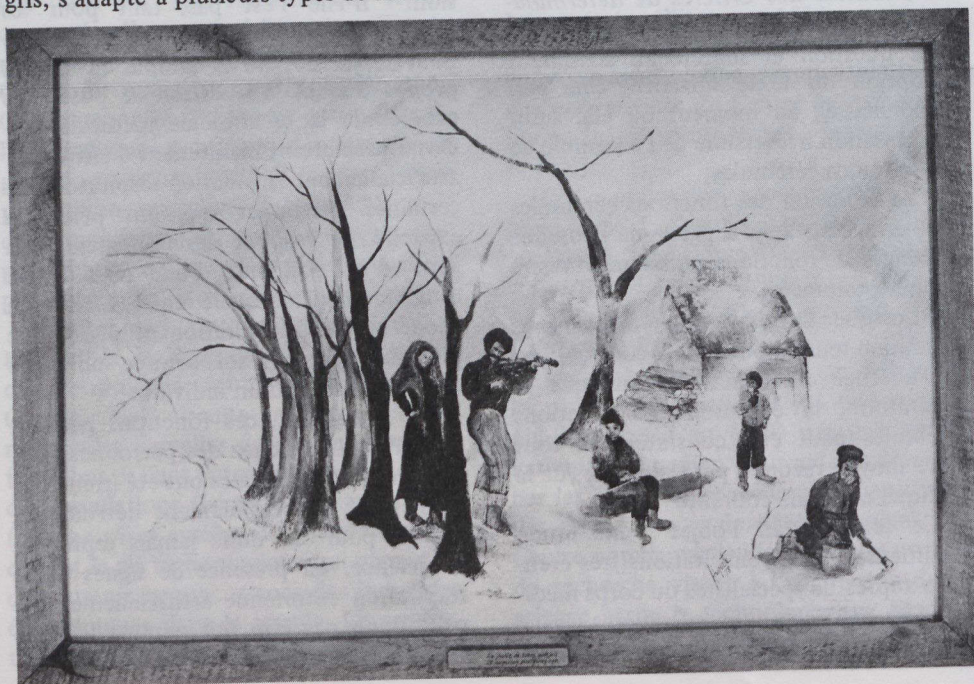
L'érable à sucre

Il existe plusieurs variétés d'érable en France, en Chine et au Japon. Toutefois, l'érable à sucre ne pousse qu'en Amérique du Nord, plus particulièrement au Québec. Les autres variétés d'érable géant du Canada sont l'érable rouge, l'érable blanc ou argenté et l'érable noir.

L'érable à sucre, appelé aussi érable gris, s'adapte à plusieurs types de sol mais



L'enfant et les seaux, détail.



préfère les terres plutôt sèches et rocailleuses. Sa sève est plus sucrée et plus abondante que celle des autres variétés. Il possède un bois très dur et son écorce est grise et rugueuse. L'érable à sucre peut atteindre une hauteur de 30 m et plus.

L'érable rouge et l'érable blanc sont, certes, de très beaux arbres d'ornement, mais il ne s'avère pas rentable de les entailler: la teneur en sucre de leur sève étant généralement deux fois plus faible que celle de l'érable à sucre, le temps d'ébullition doit être prolongé et le rendement est moins bon.

Quant à l'érable noir, il s'apparente beaucoup à l'érable à sucre par son allure et les propriétés de sa sève. Son écorce est lisse et plus foncée et ses feuilles sont moins dentelées que celles de l'érable à sucre.

Ces deux variétés produisent des hybrides. Leur sève contient environ 2 p.c. de sucre, et même davantage s'il s'agit de spécimens très ramifiés et à feuillage dense. A ce taux, il faut 33 l de sève pour fabriquer un kilogramme de sirop. C'est un bon rendement par rapport aux autres variétés dont la sève recèle au plus 1 p.c. de sucre.

L'on entaille les érables vers la mi-mars. La sève coule après le gel de l'hiver quand la température monte aux environs de 5°C; elle continue de couler jusqu'à ce que la température devienne trop chaude, c'est-à-dire, habituellement jusqu'à la fin mars. La sève doit être recueillie dans les 48 h suivant sa coulée, filtrée et bouillie aussitôt que possible.

La chronique des arts

Histoire des principaux partis politiques du Canada

Le 22 mai, date des élections générales fédérales, arrive à grands pas et les candidats intensifient leur campagne et essaient de gagner l'appui des électeurs encore indécis.

Des sondages récents sur la popularité des deux principaux partis, le Parti libéral et le Parti progressiste conservateur, révèlent qu'il y a peu de différence, la marge n'étant parfois que de 1 p.c.

L'histoire des partis politiques du Canada est décrite dans un document préparé par M. Robert Jackson, président du département de science politique à l'Université Carleton d'Ottawa. Tandis que se rapproche la date fatidique et que monte la fièvre électorale, Hebdo Canada publie dans ce numéro un extrait du document consacré au Parti conservateur et au Parti libéral. La semaine prochaine sera présenté un second extrait consacré au Nouveau Parti démocratique et au Parti du crédit social.

Les idées exprimées n'engagent que l'auteur.

Le Parti progressiste conservateur

Le Parti progressiste conservateur, le plus ancien, remonte à 1854 alors que John A. MacDonald parvint à créer une alliance entre libéraux et conservateurs en unissant les financiers et industriels de l'État aux conservateurs canadiens-français et aux Tories de l'Ontario. L'objectif visé était de réaliser la Confédération, puis de mettre en oeuvre une politique nationale qui favoriserait l'unité et l'essor du pays par la création d'un chemin de fer national et le développement de l'industrie et du commerce. Le maintien du lien britannique et l'établissement de tarifs douaniers relativement élevés constituaient le fondement de la politique du parti.

Les Canadiens français étaient naturellement méfiants à l'égard des conservateurs, qui restaient liés à de puissants intérêts britanniques. L'exécution en 1885 de Louis Riel, chef des métis francophones de l'Ouest canadien qui avait pris la tête d'un mouvement insurrectionnel, puis la conscription, en 1917, portèrent une nouvelle atteinte à la popularité du parti dans la province française. Élu premier ministre conservateur en 1911, Robert Borden fut reporté au pouvoir en 1917 comme chef d'un gouvernement d'union, coalition des conservateurs et des libéraux de langue anglaise.

Ni Arthur Meighen, ni son successeur, R.B. Bennett, ne surent regagner la faveur des Québécois et, peu après 1920, les effectifs du parti se concentrèrent rapidement en Ontario. L'Ouest, qui n'avait pas de longue tradition partisane, constitua l'éphémère Parti progressiste favorable aux classes laborieuses et paysannes; ce parti mina les assises des conservateurs dans les Prairies. De nouveau au pouvoir

pendant les pires années de la crise économique (1930-1935), les conservateurs furent voués à de nouveaux revers.

En 1942, ils tentèrent de rallier leurs forces en choisissant pour chef un progressiste, John Bracken, premier ministre du Manitoba. Le parti prit alors le nom de Parti progressiste conservateur, mais il ne regagna le terrain perdu qu'en 1957 alors qu'un autre leader de l'Ouest, John G. Diefenbaker, fit élire un gouvernement minoritaire, prélude à une éclatante victoire l'année suivante. Cette fois, le parti remporta non seulement le vote de l'Ouest, mais 50 sièges au Québec. Victoire éphémère, cependant, puisque les élections de 1963 virent la défaite des conservateurs.

Robert Stanfield succéda à John Diefenbaker sans cependant faire l'unanimité et des factions créées dans le parti ébranlèrent les organisations locales. M. Stanfield ne parvint pas à rétablir l'unité ni à remonter la pente au Québec: en 1972, son parti remporta 18 p.c. du vote populaire mais seulement deux des 74 sièges de la province. Il perdit encore les élections de 1974 après avoir fait campagne en faveur du contrôle des prix et salaires, contrôle qui fut pourtant imposé l'année suivante par ses adversaires. En 1976, lors d'un congrès à la direction du parti, Joe Clark, un Albertain âgé de 36 ans, succéda à M. Stanfield.

La désaffection des Canadiens français a été le grand facteur du recul des conservateurs au XXe siècle. Le Québec, qui est au second rang des provinces par la population et la seule à prédominance française et catholique, vote presque toujours en bloc, de sorte qu'il est pratiquement impossible pour un parti de prendre

le pouvoir sans son appui. Depuis 1891, le Parti conservateur n'a remporté qu'une fois, en 1958, une majorité des sièges québécois dans une élection fédérale.

Le défi qui se pose actuellement au parti est de consolider son assise électorale au Québec afin de restaurer son caractère national, ou de s'assurer presque tous les sièges dans les neuf autres provinces.

Le Parti libéral

Le Parti libéral a mis beaucoup plus de temps que le Parti conservateur à s'affirmer sur le plan national. L'opposition au premier gouvernement de John A. MacDonald se composait des Clear Grits de l'Ontario, des "Rouges" du Québec et des opposants à la Confédération de la Nouvelle-Écosse. Les libéraux passaient généralement pour être plus égalitaires et prolétariens que les conservateurs, et pour favoriser l'action gouvernementale comme moyen de corriger les inégalités. Mais c'est sous la direction de Wilfrid Laurier que la formation connut une véritable unité. Élu chef du Parti libéral en 1887, il le transforma en un parti national au cours des 15 années pendant lesquelles il fut premier ministre (1896-1911).

La coalition libérale fut temporairement démantelée après la crise de la conscription et l'élection du gouvernement d'union en 1917. Mais, dès 1921, William Lyon Mackenzie King prit la direction du parti et en fit la puissante formation qui, sauf pour de brèves éclipses, domine la scène fédérale depuis le début du siècle. De tous les premiers ministres King est celui qui s'est maintenu le plus longtemps au pouvoir: 21 ans et cinq mois (1921-1930, 1935-1948). Sous sa direction, les libéraux tentèrent de se concilier les protestataires de l'Ouest en s'alliant aux progressistes, alliance qui fut dissoute lorsque ces derniers s'unirent aux conservateurs. Sous Louis St-Laurent (défait en 1957 par John Diefenbaker) et son successeur, Lester Pearson (chef du parti de 1957 à 1968 et premier ministre de 1963 à 1968), les libéraux répondirent avec plus ou moins de succès aux aspirations du Québec.

En 1968, un nouveau venu dans la politique fédérale, Pierre-Elliott Trudeau, âgé de 48 ans, prit la direction des libéraux et les conduisit à trois victoires électorales. Aux élections de 1974, le Québec était encore le château fort du parti, qui connut des revers en Colombie-Britannique et, surtout, dans les Prairies

où il gagna seulement quatre des 45 circonscriptions. Selon les résultats d'une analyse, les libéraux avaient recueilli des votes importants dans presque tous les secteurs de la population à l'exception des agriculteurs.

N'ayant perdu que six des 24 élections générales depuis 1891, le Parti libéral a naturellement des liens étroits et politiquement avantageux avec les principaux secteurs de l'économie canadienne. Dans ses rapports avec les provinces, il a traditionnellement soutenu des politiques à tendances centralisatrices. En 1975, il a intensifié de façon sensible la participation du gouvernement à la vie économique du pays en décidant d'appliquer le contrôle des prix et salaires.

Mise en place de Forintek

Forintek Canada, société sans but lucratif, prend désormais en charge les deux laboratoires de produits forestiers du gouvernement fédéral. Ce dernier versera à la Société, pendant les cinq prochaines années, \$4,6 millions par an, surtout pour la réalisation de travaux destinés à répondre au besoin de l'État.

Quinze directeurs, venant de toutes les régions du pays et représentant le gouvernement, l'industrie et le milieu universitaire, forment le conseil provisoire qui dirige officiellement les laboratoires depuis le 1er avril.

Selon le président du Conseil d'administration de Forintek, M. Rogers, les subventions fédérales constitueront la principale source de financement de la Société en 1979; cependant, la direction de la Société encouragera l'industrie forestière et tous les gouvernements provinciaux à assumer, graduellement, une part croissante des coûts.

Cette année la Colombie-Britannique versera \$1,5 million; les autres provinces, les entreprises forestières et d'autres contrats combleront la marge.

Les deux laboratoires mènent des recherches dans 11 disciplines scientifiques et techniques touchant les produits forestiers. Son personnel conseille l'industrie, les ministères fédéraux et provinciaux ainsi que les consommateurs sur tout ce qui touche à la recherche et le développement des produits du bois.

C'est en août dernier qu'on annonçait le transfert des laboratoires de produits forestiers de l'Est et de l'Ouest, ce dernier situé à Vancouver, à des intérêts privés.

Vaccins pour poissons

Les laboratoires Connaught de Toronto ont obtenu un contrat de \$250 000 pour la création et l'essai de deux vaccins destinés à réduire le taux de mortalité des poissons d'élevage, a révélé récemment le ministre des Pêches et Océans, M. Roméo Leblanc.

Des recherches effectuées depuis six ans dans les laboratoires du ministère des Pêches et Océans ont permis de recueillir des données techniques et biologiques qui devraient mener à la production de vaccins contre la furonculose et la vibriose qui frappent particulièrement le saumon et la truite d'élevage.

Selon les termes du contrat, les laboratoires Connaught élaboreront et réaliseront un programme scientifique visant à étudier la mise au point commerciale des deux vaccins recherchés, établiront un programme pour la création des vaccins et effectueront du travail expérimental pour s'assurer de leur efficacité et de la sécurité des méthodes utilisées pour l'inoculation des poissons.

Prêts pour habitations

Le ministre responsable de la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. André Ouellet, a annoncé au début d'avril de nouvelles mesures destinées à faciliter l'accès aux sources de financement aux personnes voulant acheter une maison.

Un nouveau plafond a été fixé à \$70 000 partout au Canada pour les habitations financées à l'aide de prêts hypothécaires assurés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation. Dans bon nombre de cas, la mise de fonds initiale sur ces maisons a également été réduite.

D'autre part, l'on révisera l'échelle des "prix maximaux des maisons" dans le cas des logements pour lesquels on reçoit une aide en vertu de programmes spéciaux du gouvernement fédéral comportant un prêt et une aide sous forme de subvention.

Dans la plupart des régions, les nouvelles mesures signifient une réduction importante de la mise de fonds initiale sur les maisons de \$55 000 et plus. Par exemple, à Halifax (Nouvelle-Écosse), Ottawa (Ontario) ou Prince-George (Colombie-Britannique), la mise de fonds sur une maison de \$60 000 a été réduite de \$8 750 à \$5 000.

Dans plusieurs régions où les coûts sont élevés, comme à Toronto (Ontario) ou encore à Calgary et Edmonton (Alberta), Vancouver (Colombie-Britannique), Whitehorse (Yukon) et Yellowknife (T.-du-Nord-Ouest), on note une autre modification quant aux éléments du calcul du montant des prêts.

Dans ces régions, le montant du prêt peut maintenant être égal à 95 p.c. de la première tranche de \$60 000 de la valeur de la maison, plus 75 p.c. de tout le reste, jusqu'à concurrence d'un prêt maximal de \$70 000.

Pour la personne qui achète une maison de \$78 000 à Toronto, la mise de fonds initiale sera réduite de plus de la moitié, soit de \$17 000 à \$7 500.

Aider et orienter les ex-détenus

"A ma connaissance, il n'existe pas de conseiller professionnel en réinsertion sociale ailleurs. Je suis le premier qui tente l'aventure", affirme M. Gaston Nicholas.

Fondateur des Ateliers Dominique, de l'Agence spécialisée de Hull, d'Expri-Travail et du ranch Nicholas, M. Nicholas essaie déjà depuis dix ans d'aider les ex-détenus. Lui-même a passé dix ans dans un pénitencier, de 1958 à 1968.

Sa nouvelle initiative a pour but de conseiller, d'aider et d'orienter les détenus et ex-détenus, ainsi que les prévenus, dans le cadre des programmes de réhabilitation sociale qui existent déjà.

Selon M. Nicholas, trop de criminologues passent leur temps assis dans un bureau sans connaître véritablement le milieu des gens qu'ils doivent aider. "Je n'ai pas leurs diplômes mais j'ai dix ans de pratique en prison et dix autres années d'application vécue des problèmes de réhabilitation", dit-il.

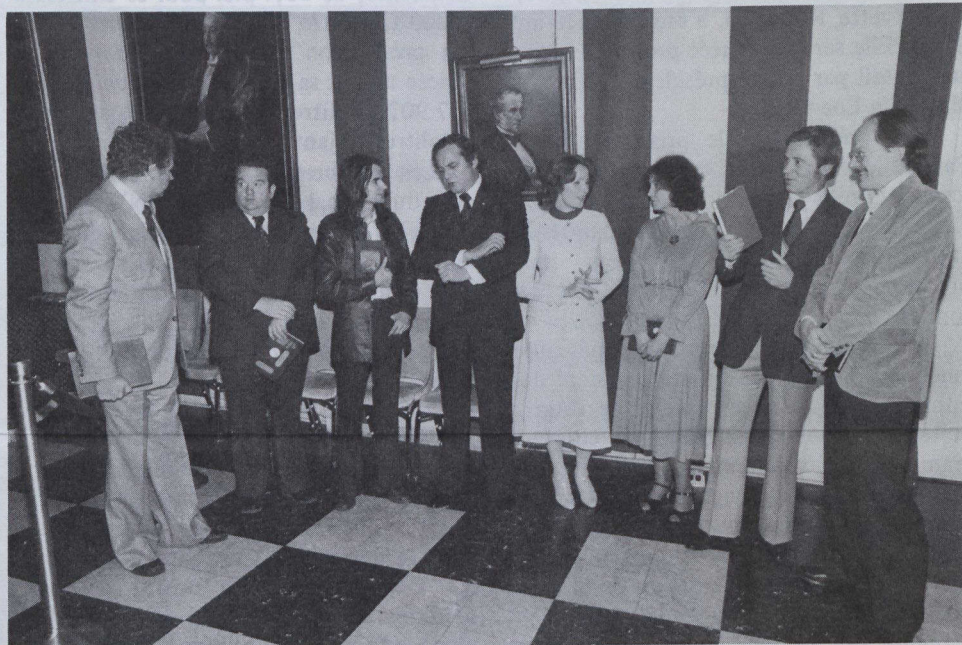
Depuis janvier, M. Nicholas a déjà aidé une quinzaine de personnes mais sans demander d'honoraires. "Beaucoup n'ont pas d'argent; c'est pourquoi j'ai l'intention de demander à l'Aide juridique et à la Commission des libérations conditionnelles de défrayer une partie des coûts des personnes qui feront appel à mes services," explique-t-il.

(Extrait d'un article d'André Archambault, publié dans *Le Droit* du 6 avril.)

Un nouveau poste a été créé au sein du ministère de l'Environnement, celui de sous-ministre adjoint aux forêts.

La chronique des arts

Remise des prix littéraires du gouverneur général



Le gouverneur général et Mme Edward Schreyer s'entretiennent avec les lauréats.

Les lauréats des prix littéraires du gouverneur général pour l'année 1978 sont les suivants: François-Marc Gagnon, pour son ouvrage *Paul-Émile Borduas. Biographie critique et analyse de l'oeuvre* (Fides); Jacques Poulin, pour *Les Grandes Marées* (Leméac); Gilbert Langevin, pour *Mon refuge est un volcan* (L'Hexagone); Roger Caron pour *Go Boy* (McGraw-Hill Ryerson); Alice Munro pour son recueil de nouvelles *Who Do You Think You Are?* (MacMillan); Patrick Lane pour *Poems New and Selected* (Oxford University Press).

Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Ottawa, le 4 avril, le gouverneur général, M. Edward Schreyer, a présenté à chacun des lauréats un exemplaire de leur livre, habillé d'une reliure d'art. Chaque lauréat reçoit aussi une somme de \$5 000 offerte par le Conseil des arts du Canada.

François-Marc Gagnon

François-Marc Gagnon a consacré au peintre québécois Paul-Émile Borduas une étude exhaustive de plus de 500 pages, abondamment documentée et illustrée de 169 photographies. Sa publication est l'aboutissement de dix années de travail.

L'auteur est titulaire d'un doctorat de la Sorbonne en histoire de l'art, discipline qu'il enseigne à l'Université de Montréal depuis 1967.

Jacques Poulin

Cet écrivain, né à Saint-Gédéon de Beauce

(Québec) en 1937, a déjà publié quatre romans aux éditions du Jour.

Les Grandes Marées, son cinquième roman, est un récit philosophique et satirique mettant en scène un homme simple et doux, traducteur de bandes dessinées, qui mène une existence heureuse dans une île déserte. Bientôt cependant, les grandes marées apportent tout un groupe de personnages venus "libérer" le héros de sa solitude et qui détruisent son bonheur fragile.

Gilbert Langevin

Originaire aussi du Québec, il est né à La Dorée en 1938, Gilbert Langevin a été très actif dès les années 60 dans les milieux poétiques de Montréal où il créa une maison d'édition (Atys), fonda un institut dit "fraternaliste" et organisa des récitals de poésie. *Mon refuge est un volcan* est le dernier d'une série de recueils poétiques dont le premier, *A la gueule du jour* (Atys) a paru en 1959.

Roger Caron

Dans l'argot des prisons, l'expression *go boy* désigne un évadé. C'est en martelant à pleine voix ces deux syllabes que les prisonniers encouragent ceux des leurs qui s'élancent vers la liberté. Dans son récit autobiographique, *Go Boy*, Roger Caron décrit les 23 années qu'il a passées derrière les barreaux. Les éditions Beauchemin viennent de publier une version française de *Go Boy* intitulée *Roger*

Caron Matricule 9033.

Roger Caron habite Hull (Québec). Il prépare un second livre sur l'émeute survenue en 1971 au pénitencier de Kingston, *Bingo*.

Alice Munro

Premier écrivain à recevoir le prix littéraire Canada-Australie (1978), Alice Munro est née à Wingham (Ontario). Après des études à l'Université Western Ontario de London, Mme Munro habita Vancouver et Victoria. Revenue en Ontario en 1972, elle habite maintenant à Clinton, petite ville du sud-ouest ontarien.

Patrick Lane

La collection intitulée *Poems New and Selected* comprend des poèmes déjà publiés dans plusieurs revues ainsi que dans un autre des livres de Patrick Lane. Son premier volume de poésies, *Letters from the Savage Mind*, a paru en 1966; neuf autres ont été publiés depuis, dont le plus connu, *Unborn Things: South American Poems* (1976).

Patrick Lane est né en 1939, à Nelson (Colombie-Britannique). Il a exercé divers métiers avant de s'installer à Vancouver où il participa à la fondation des éditions *Very Stone House Press*.

Contact Manitoba

"Contact Manitoba", salon des arts de la scène, se tiendra pour la première fois à Winnipeg (Manitoba) du 27 au 30 septembre. Le salon s'adresse aux artistes comme aux commanditaires. Il est organisé par le Conseil des arts du Manitoba et l'Office des tournées du Conseil des arts du Canada.

L'objectif de "Contact" est d'étendre le champ des possibilités qui s'offrent aux tournées artistiques.

Artistes et commanditaires étudieront en ateliers l'organisation de tournées ainsi que les techniques, la publicité et les divers aspects de la présentation des spectacles. L'accent sera mis sur les problèmes rencontrés par les artistes et leurs commanditaires dans la présentation des spectacles.

Le Salon est un lieu de rencontre pour artistes, agents, impresarios et commanditaires. C'est un lieu d'affaires aussi où les commanditaires peuvent discuter et traiter des termes des spectacles de la prochaine saison.

Nouvelles brèves

Le premier festival national du livre s'est tenu du 2 au 8 avril et a donné lieu à de nombreuses activités menées à travers tout le Canada pour faire mieux connaître et aimer les livres et périodiques canadiens.

Depuis dix ans, les élèves de septième et huitième années de plusieurs écoles primaires de Saskatoon (Saskatchewan) ont eu la possibilité de s'intéresser aux ordinateurs grâce à un cours d'introduction à l'informatique. Cette année cependant, plusieurs écoles ont conjugué leurs efforts afin d'acheter des micro-ordinateurs pouvant fonctionner indépendamment du système de l'Université de Saskatchewan. Ceci permettra d'offrir le cours graduellement à tous les élèves de septième et huitième années. De plus, l'on pourra réaliser un programme d'enseignement automatisé.

Connections, tel est le titre d'un nouveau magazine sur le Canada et le Tiers-Monde lancé en janvier dernier par le Centre du Tiers-Monde de l'Institut polytechnique Ryerson de Toronto.

Un but de Larry Robinson, en prolongation, a permis au Canadien de Montréal de vaincre les Maple Leafs de Toronto, 5-4, le 22 avril. Le Canadien qui avait vaincu les Leafs 4-3, également en prolongation, le 21, élimine ainsi Toronto en quatre parties consécutives, et accède à la demi-finale de la coupe Stanley.

Les actifs financiers des gouvernements provinciaux et des territoires, au 31 mars 1977, s'élevaient à \$32 684 millions. Ils avaient totalisé \$28 332 millions un an plus tôt. Il s'agit là d'une augmentation des actifs de \$4 352 millions ou de 15,4 p.c. Le passif de ces mêmes gouvernements se chiffraient, au 31 mars 1977, à \$35 686 millions, \$4 762 millions de plus que le total de \$30 924 millions enregistré le 31 mars 1976 (augmentation de 15,4 p.c.).

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

La présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Mme Yvette Rousseau, a été nommée au Sénat. Elle sera remplacée provisoirement au Conseil par la vice-présidente actuelle, Mme Win Loewin.

L'on prévoit que le prix du blé au Canada devrait rester stable, du moins jusqu'à la récolte américaine. Les superficies ensemencées devraient se maintenir autour de 10 400 000 ha, pour une production moyenne de 20 millions de tonnes.

Le Programme de prêts destinés aux améliorations agricoles a été transféré du ministère des Finances à celui de l'Agriculture. Notons qu'en vertu de ce programme le gouvernement garantit des prêts consentis aux agriculteurs par les banques à charte et autres prêteurs désignés. La division du Développement des petites exploitations, direction de la Production et de la Commercialisation des aliments, sera responsable de l'application du Programme.

Une peinture à l'huile de Tom Thomson a été vendue \$56 000 lors d'une vente d'objets d'art qui s'est tenue le 30 mars à Toronto. L'oeuvre représente la formation de nuages annonciateurs d'une tempête.

En janvier, la production de beurre de crèmerie a augmenté de 3,4 p.c. pour atteindre 6 501 t (tonnes métriques). Elle avait été de 6 287 t en janvier 1978. La

production de fromage cheddar a aussi augmenté, de 35,4 p.c. pour se chiffrer à 7 003 t, contre 5 172 t en janvier 1978. La production de mélange pour crème glacée a pour sa part augmenté de 0,3 p.c. à 7 902 kilolitres. Elle avait été de 7 881 kilolitres en janvier 1978.

Les membres du Syndicat de la rédaction du journal *Le Devoir* (CSN), réunis le 18 avril en assemblée générale, ont voté un mandat de grève. Avant d'en venir à cet ultime recours, les journalistes ont demandé à leur syndicat de proposer l'intervention d'un médiateur extraordinaire.

La société de chemin de fer Canadien national, qui est une société d'État, a enregistré en 1978 les meilleurs profits qu'elle ait faits en 56 ans d'existence. C'est ce que révèle le rapport du président du CN, déposé le 18 avril aux Communes. Le CN a connu des profits de \$136 millions et a versé à son actionnaire un dividende de \$27,2 millions sur un chiffre d'affaires qui a atteint \$2,87 milliards. Les recettes brutes de l'entreprise ont grimpé de \$258 millions par rapport à 1977 et les bénéfices nets ont presque quintuplé passant de \$28 à \$136 millions de 1977 à 1978. (*Le Devoir*, 19 avril 1979.)

La division de la Chimie du Conseil national de recherches du Canada a mis au point un nouveau procédé de synthèse d'agents de renforcement pouvant être utilisés dans la fabrication du caoutchouc synthétique. Le procédé consiste à obtenir de petits granules d'une gelée aqueuse de silice à l'aide d'acide sulfurique puis à additionner ces granules d'une solution de silicate de sodium et à provoquer le phénomène de précipitation en ajoutant au mélange du dioxyde de carbone et en le soumettant à des températures élevées.

A l'occasion d'une tournée de conférences du professeur Réginald Hamel, faite sous les auspices de Canada-Israel Foundation for Academic Exchanges, dans les Universités de Tel Aviv, Beer-Sheva, Jérusalem et Haifa, les éditeurs suivants: L'Aurore, L'Étincelle, L'Éditeur officiel du Québec, Fides, L'Hexagone, L'Homme, Le Jour, Leméac, Parti-pris, Les Presses de l'Université de Montréal, Quinze et Réédition Québec, se sont entendus pour donner à la bibliothèque de l'Université de Tel Aviv, plus de 500 ouvrages qui permettront aux étudiants israéliens d'avoir une meilleure connaissance de l'histoire et de la culture du Québec.



Un cor, symbole universel de la poste, ainsi que l'édifice central du Parlement sont les éléments principaux du dessin qui a remporté le premier prix du concours d'oblitérations organisé par le musée national des Postes du Canada. L'auteur en est M. Frank Alusio, un planificateur d'aéroports employé par Transports Canada à Toronto (Ontario). Âgé de 46 ans, il se passionne pour les timbres depuis l'âge de 6 ans.